

Les fouilles mérovingiennes de Louâtre

L'emplacement du cimetière a été révélé par M. Mure, cultivateur à Louâtre, qui avait dû faire une excavation pour extraire un grès. M. Mure y a trouvé trois sarcophages.

Les fouilles (1) ont été faites sur une superficie d'environ trois ares, dans un terrain sablonneux, en haut d'une légère pente orientée au Sud, le long d'un vieux chemin encaissé à cet endroit, dans la parcelle 164 du cadastre, appartenant à M. de Wulf.

Les fouilles auxquelles nous avons participé ont révélé qu'il s'agissait d'un cimetière Mérovingien, ou plutôt des restes d'un cimetière, abîmé par une ancienne fouille extrêmement brutale, par pillage pendant le haut Moyen âge, par l'érosion et les labours.

En effet, l'érosion : 50 à 60 cm depuis l'époque Mérovingienne et les labours irréguliers dans cette terre sableuse ont détruit les sépultures inhumées au-dessus de 80 cm. C'est ainsi que de trois sarcophages il ne restait plus que la dalle du dessus, et qu'aucun des treize trouvés ne le fut intact.

Par ailleurs, l'acidité variable et particulièrement forte des terrains siliceux et le mélange résultant des sépultures détruites, rendirent difficiles les travaux de fouilles et ne permettent pas une conclusion absolue quant à tous les vestiges qui pouvaient s'y trouver.

Nous avons fouillé 45 sépultures. 13 sépultures en sarcophage, 31 sépultures en pleine terre et 1 sépulture entourée d'un coffrage en pierres sèches. Sur ces 45 sépultures fouillées, 20 avaient été violées de différentes façons.

Seulement un tiers des sépultures vierges contenaient un pauvre mobilier funéraire ; 4 sépultures dont 3 violées semblaient avoir eu un mobilier conséquent.

La situation du cimetière, sur une pente orientée au Sud, le long d'un vieux chemin, est tout à fait classique.

L'orientation du squelette, les pieds à l'Est, qui est celle des époques protohistoriques, est aussi celle des Mérovingiens.

Le fossoyeur orientait la fosse suivant le soleil levant, c'est ainsi que s'expliquent les décalages d'amplitude variable mais systématiques, tantôt vers le Nord, tantôt vers le Sud. Le décalage vers le Nord révèle une inhumation d'été, vers le Sud, une inhumation d'hiver. Dans le cas qui nous occupe, la

(1) Les fouilles de Louâtre ont été faites en 1962-1963 par M. Bernard Madelénat et un groupe constitué de François Beauchamps, du docteur Demetz, de Marie-France Dufaux, de Messieurs Foucart, de Philippe et Catherine Macherez, de Denis Maurice, de Jean-Jacques Payette, de Patrick Rogalski et de Daniel Vigny.

proportion de décès en hiver est sensiblement la même qu'en été.

Dans la tombe, le corps était allongé dans la position de l'homme couché sur le dos, le regard tourné vers le ciel, excepté trois squelettes, inhumés sur le côté, les jambes en chien de fusil.

Les mains étaient d'ordinaire allongées le long du corps ; les squelettes ayant les mains jointes ou les bras croisés semblent légèrement postérieurs.

Sur 45 sépultures fouillées, 13 étaient en sarcophage. Les sarcophages en calcaire, de forme trapézoïdale, avaient une longueur variable suivant la taille des corps inhumés. Ils étaient monolithes ou en deux morceaux. Ils mesuraient de 40 à 45 cm de hauteur, plus, à l'origine, les 10 à 15 cm de la dalle de recouvrement.

Les sarcophages étaient quelques fois groupés par deux ou trois.

Tous les sarcophages — y compris les quatre d'enfants — avaient subi des réinhumations successives, c'est-à-dire que l'on inhumait plusieurs fois de suite dans un même sarcophage après avoir enlevé le squelette de l'occupant précédent. C'est ainsi que nous avons trouvé d'énormes amas d'ossements sur les pourtours des sarcophages.

Nous avons constaté le cas assez curieux d'une réinhumation avec mutilation. Dans un sarcophage d'enfant de 33 cm de large sur 1 m 20 de long, on avait tassé — comme à coups de bottes — le corps d'un adulte, les jambes dépassant à partir du genou et la poitrine étant complètement écrasée. En plus, le squelette avait été l'objet de mutilation ou de torture. En effet, l'avant-bras étant constitué d'un radius et d'un cubitus, on avait enchaîné l'individu à lui-même en plaçant son radius gauche entre son radius et cubitus droit, la main droite semblait encore en connexion alors que la main gauche était coupée.

Sur 31 sépultures en pleine terre, 4 avaient été inhumées avec une pierre dressée sur le côté, 7 squelettes reposaient sur un lit de sable gris, bien particulier, intentionnellement déposé, que l'on appelle sable glauconique. C'est un sable assez rare, d'origine lacustre qui n'existe pas à proximité, mais dont il y a un important gisement à Longpont.

Cet apport, essentiellement rituel, est en général un emprunt dans un lieu vénéré. C'est le cas du cimetière mérovingien de Blondfontaine (Haute-Saône) où les déblais recueillis dans les sépultures sont les mêmes que ceux qui à deux kilomètres de là se trouvent sur le sommet d'une colline où s'élevait jadis un temple païen, aujourd'hui remplacé par une statue de la vierge.

On pourrait donc émettre l'hypothèse d'un lieu de culte vénéré par les habitants de Louâtre au VI^e siècle à Longpont.

Il existe quelquefois dans les cimetières mérovingiens des dépôts ayant des vertus phylactériques ou magiques, constituant

un viatique pour l'au-delà, des dépôts rappelant la cabane familiale. Le cimetière de Louâtre est exceptionnel par l'abondance de ces pratiques d'ordre rituel. Toutes les sépultures contenaient des fragments de charbon de bois. Une sépulture contenait un crâne décapité à gauche du squelette.

Et c'est ainsi que nous avons trouvé une fosse contenant un cheval entier, orienté Est-Ouest, et une autre fosse contenant une patte, trois morceaux de côtes et une vertèbre appartenant à un âne, ou à un jeune cheval ou un cerf ; ou encore d'un foyer rempli de coquilles d'œufs pilées, et de dépôts d'escargots.

!*

Avec quelques dessins et une partie du carnet de fouilles réalisés par Bernard Madelénat, M. le Docteur J. L. Demetz a publié, dans les cahiers d'archéologie du Nord-Est, un fascicule très intéressant et très complet concernant l'étude anthropologique des sépultures dont ci-dessous un extrait se référant, en particulier, à la sépulture du cheval de Louâtre.

« Les quatre pattes ont été désarticulées au ras du tronc, « les omoplates ayant été enlevées avec les pattes de devant. « On retrouve donc les quatre membres en connexion ».

« *Membre postérieur droit* : Le fémur repose par sa face « postérieure sur la tête du cheval.

« *Membre postérieur gauche* : Il repose la tête fémorale « tournée vers l'extérieur. L'extrémité phalangienne est au « niveau du naseau. Le membre postérieur gauche recouvre « partiellement le membre antérieur homolatéral : il a été « déposé sur lui lors de l'inhumation.

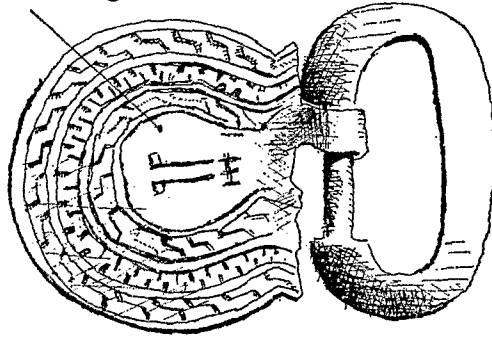
« *Le tronc* : Bassin et rachis sont en connexion. Les côtes « aussi : elles se sont aplaties sous la pression du sol et lors du « décharnement.

« *Le membre antérieur gauche* : Désarticulé avec l'omoplate, « entre l'omoplate et le grill costal, il a été posé le long du « corps de la bête, l'extrémité correspondant au sabot vers « l'arrière, l'omoplate en avant de la tête.

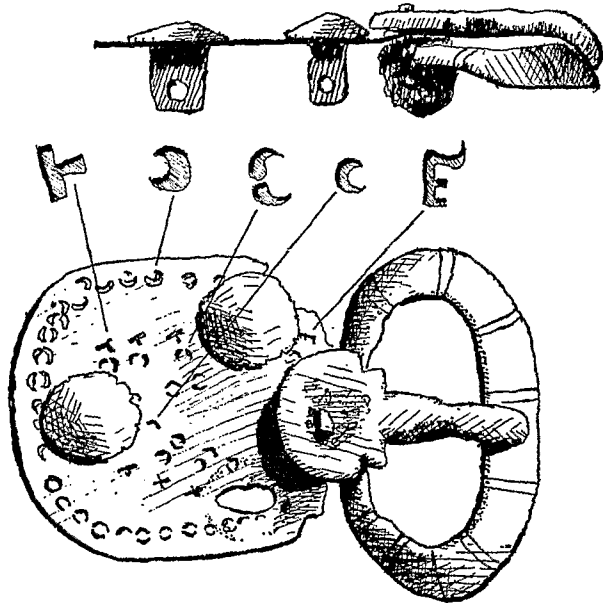
« *Le membre antérieur droit* : Il a subi une désarticulation « identique et a été déposé symétriquement le long du flanc « droit, nullement gêné par le membre postérieur homolatéral « puisque celui-ci est posé le long du bord gauche du rachis, « en plein dans l'axe du squelette. L'omoplate a été posée avant « la gauche. Les deux omoplates se croisent légèrement sur « la ligne médiane qui va de la symphyse pubienne en passant « par l'axe du corps.

« L'axe du corps est légèrement à gauche de l'axe rachidien « car les fossoyeurs ont appuyé sur la tête pour la caser dans « ce trou relativement étroit. La pression exercée sur le crâne « a déjeté le rachis légèrement à droite. Mais ce n'est qu'après « avoir appuyé sur la tête que les fossoyeurs ont disposé les « quatre pattes le long du tronc.

Visage

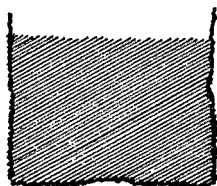


Plaques Boucles





Cheval



Foyer 6



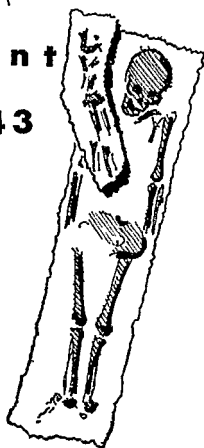
**Sépulture
33**



Enfant

S 42, 43

Mère



**Sarcophage
S 41**



OUEST



« *Reconstitution de la mise en terre :*

« a) La bête morte est au bord du trou long de 200 cm, large de 100 et profond de 75 ou plus si l'on tient compte de l'érosion du sol (charrue, ruissellement) depuis les temps mérovingiens.

« b) On lui désarticule les quatre pattes : celles de devant entre l'omoplate et les côtes, celles de derrière au ras du cotyle.

« c) Le tronc est descendu dans le trou en respectant l'axe général des tombes : on donne la même orientation cardinale au cheval qu'aux humains. C'est à cette phase que l'on force sur la tête afin qu'elle se trouve à une profondeur convenable. Dans cette fosse étroite et peu déclive, il faut bien qu'elle tienne, peut-être même que l'on craint la venue nocturne des chiens rôdeurs ou des loups dont les lois barbares et Grégoire de Tours nous font suffisamment part. A moins qu'à l'époque la nécropole n'ait été enclose... mais nous touchons là à un autre problème.

« d) Le membre antérieur droit est descendu omoplate à l'Ouest.

« e) Le membre antérieur gauche est descendu selon le même axe. L'omoplate gauche recouvre la droite par son bord rachidien.

« f) Le membre postérieur gauche est descendu, fémur à l'Est, par-dessus le membre antérieur gauche.

« g) Le membre postérieur droit est placé par-dessus le tout, à gauche de l'axe du rachis, fémur à l'Ouest. Sans doute la fosse était-elle trop petite, mais cela ne justifie pas cette position. Le membre aurait pu être disposé symétriquement à son homologue. Une sorte d'harmonie préside à cet arrangement en terre d'un cadavre animal.

« h) Enfin, la terre est rejetée sur la bête, le sable d'abord, qui se trouve sur le dessus du tas, la terre humifère ensuite.

« Mais, ni la queue (vertèbres) ni les phalanges unguéales ne sont retrouvées, ni les sabots. Les recherches dans le sable ne révèlent pas de sabot, ni trace de harnachement ».

« La tombe 33, proche du cheval a été abîmée par la charrue. Elle ne semble pas présenter de rapport avec le cheval autre que la contiguïté.

« On peut affirmer la contemporanéité du cheval et des hommes. Restent à préciser son âge et sa race.

« *Son âge :* Un vieux fermier, un des rares de Royaucourt à avoir encore un cheval, nous a avancé 7-8 ans... « Il n'a pas encore fait sa première communion, nous a-t-il dit ». Une appréciation plus scientifique faite par M. R. Du Tartre évalue l'âge à 10 ans, le sexe est mâle.

« *Sa race :* Cheval de trait ou cheval de selle ? Nous atten-

« dross en fait l'avis d'un spécialiste pour répondre à toutes ces questions ».

L'offrande du cheval est une coutume qui remonte à la pré-histoire et ce n'est pas la première fois que l'on trouve, dans un cimetière mérovingien, un cheval entier inhumé.

A l'époque, le cheval pouvait figurer à divers droits dans un cimetière.:

- 1°) en association avec la sépulture de son maître, comme c'est souvent le cas : le désir du maître d'emmenner dans la tombe et dans l'au-delà un animal familier, peut expliquer le sacrifice et l'offrande du cheval.
- 2°) le cheval pouvait jouer un rôle psychopompe.
- 3°) le cheval aurait pu avoir une figuration plus ou moins religieuse. Il tenait une place éminente dans les préoccupations religieuses au cours des époques protohistoriques. Selon certains, le cheval aurait été conçu comme une divinité. Le cheval est un des totems de la race celtique, ne serait-ce que par l'abondance de sa figuration sur les monnaies gauloises où il est d'ailleurs associé à des symboles solaires (rouelle, disque, etc.).

Le cheval est entré au service d'un grand nombre de divinités telles que Épona, Rubiobus, Ségomo. Peut-être est-il devenu par la suite un élément tellement représentatif d'une figuration, qu'il a pu suffire à évoquer telle ou telle divinité ? Son symbole religieux plus ou moins transformé ou abandonné aurait pu subsister jusqu'à l'époque qui nous occupe.

4°) Le cheval avait pu être aussi une nourriture pour l'au-delà.

Sous l'association d'une sépulture humaine, à proximité d'une offrande caractérisée de nourriture, démunie de harnachement et de parure quelconque, il semble que dans le cas présent il s'agisse principalement d'une nourriture pour l'au-delà, à laquelle une vertu phylactérique était attachée.

De même, nous avons trouvé en association avec des sépultures et avec le cheval, des foyers rituels ou des dépôts empruntés à l'habitat.

Nous trouvâmes dans deux foyers, avec beaucoup de cendre, des fragments d'os de porc et de mouton, des morceaux d'un sol ayant subi l'action du feu et des fragments d'argile contenant des empreintes de branchages. Ces débris semblent avoir appartenu aux restes d'une cabane détruite, et intentionnellement enfouis. C'est extrêmement intéressant.

On peut peut-être en déduire qu'ils vivaient dans des cabanes de type primitif, les murs formés de claies recouvertes de glaise, le sol de terre battue.

L'habitat mérovingien est très mal connu, mais la chance a voulu que dans l'Aisne, sur le territoire de Tartiers et d'Osly

Courtil, Commune de Vic-sur-Aisne, en un point bien abrité, et à proximité d'une source, furent fouillées trois habitations formant une rangée orientée Nord-Sud et distantes les unes des autres de trois mètres environ. Les dimensions étaient à peu près de 2 m 50 × 2 m.

Ces habitations contenaient des ossements brisés de bœufs, de cheval et d'autres animaux, des clous de fer et des fragments de poteries. Ce sont des cabanes en torchis extrêmement primitives. Je crois que l'on peut assimiler ce type d'habitat à ceux du Louâtre primitif aux VI^e et VII^e siècles.

*
**

Les occupants de ce cimetière étaient de bonne constitution. Les pourcentages d'hommes et de femmes sont approximativement les mêmes.

L'âge moyen des squelettes de Louâtre était pour les hommes de 35 à 40 ans, pour les femmes de 25 à 35 ans. La taille moyenne des hommes était de 1 m 70 et de 1 m 60 pour les femmes, ce qui est élevé pour le haut moyen âge. Le pourcentage d'enfants inhumés était faible : 1/5.

L'indice crânien, les faces longues, la haute stature, révèlent une forte proportion d'éléments nordiques dans la population de Louâtre à l'époque mérovingienne.

Le cimetière de Louâtre est celui de cette population d'après les grandes invasions ; à cette époque, les nouveaux venus s'assimileront à la population autochtone.

Ce cimetière païen des VI^e et VII^e siècles sera progressivement abandonné au VIII^e siècle au profit du cimetière situé autour de l'église.

*
**

A 1 km 500 de Louâtre, près du village de Violaine, le fils de Monsieur Maurice, Maire de Louâtre, a trouvé les substructions d'une villa gallo-romaine qui était certainement l'armature économique et sociale de la région de Violaine, sinon de celle de Louâtre aux II^e, III^e et IV^e siècles.

Cette construction en pierre, solide et luxueuse, fut abandonnée au moment des invasions barbares.

Bernard MADELENAT.

